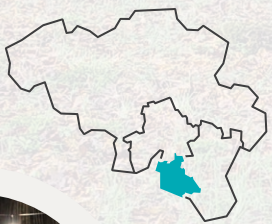




# JAM !

Journal  
de l'Ardenne  
Méridionale

BERTRIX  
BIÈVRE  
BOUILLON  
DAVERDISSE  
GEDINNE  
HERBEUMONT  
PALISEUL  
VRESSE-SUR-SEMOIS  
WELLIN



## Le Sentier des Songes à Herbeumont

FAIT PEAU NEUVE !



- p. 2 Édito
- 3 Quoi de 9 ?
- p. 4 Une tournée cinématographique en plein air...
- 5 Supprimer les obstacles dans les rivières

- p. 7 Observer pour préserver : devenez Veilleur du Paysage !
- p. 8 Le Sentier des Songes
- 9 à Herbeumont fait peau neuve !

- p. 10 Les actualités
- 11 du Parc national
- p. 12 Les prairies : un patrimoine vivant à préserver
- p. 13 Les p'tits explorateurs
- 14 du Parc : les cours d'eau

- p. 15 Traditions : l'artisanat du tanin
- p. 16 Agenda | Suivez-nous !

section enfants !

Présidente fraîchement élue, je tiens à remercier Monsieur Michel Hardy (Président sortant) pour son investissement dans la création du Parc naturel ainsi que dans la préservation et la promotion de notre territoire. Les représentants des neuf communes associées, anciens et nouveaux, y sont partenaires pour réfléchir ensemble, en collaboration avec tous les acteurs des organismes privés et publics, la construction de cet espace commun. La volonté est d'allier conservation de notre patrimoine et développement économique et social.

Vivre ici, en Ardenne méridionale, est une chance inestimable et il est du devoir de chacun de continuer à préserver cet équilibre harmonieux entre l'homme et la nature pour les générations futures. Petit clin d'œil à mes compagnons qui composent le nouveau bureau du Parc naturel (Thierry de Lannois, Maxime Léonet et Vincent Massinon) : merci pour votre engagement dans le processus de gestion !

Grâce à cette vision partagée, un ensemble d'actions concrètes sont mises en œuvre, à l'image de celles que vous pouvez retrouver dans ce journal. Créativité, découverte de différents projets, mise en lumière de notre milieu naturel et appel à participation caractérisent d'ailleurs ce nouveau numéro du JAM.

Vous y trouvez le programme 2025 du festival de cinéma itinérant à vélo « Je pédale pour mon film ». Un appel à volontaires est également lancé pour devenir « Veilleur du Paysage » dans le cadre du développement de l'observatoire photographique du paysage. L'objectif : documenter l'évolution paysagère face aux changements climatiques à travers des séries de photographies régulières.

Découvrez aussi divers lieux et projets du territoire : le sentier Natur'Accessible à Herbeumont, un focus sur les prairies typiques de l'Ardenne méridionale ou encore les parcours didactiques développés en collaboration avec le Parc national.

Enfin, enrichissez-vous des conseils et informations sur la suppression des obstacles dans les cours d'eau ou des premiers résultats de l'expérience pilote sur le piégeage du raton laveur. Et, bien sûr, la culture n'est pas en reste avec l'article sur les pratiques anciennes liées au tannage.

Belle lecture !

Pour l'Organe d'administration  
Catherine Mathelin, Présidente



## NOS PAYSAGES EN LUMIÈRE...

► Une nouvelle brochure dédiée aux paysages d'exception du Parc naturel sortira cet été ! Entre vallées encaissées, panoramas ouverts, tableaux villageois, bocages enchanteurs ou forêts majestueuses, ce support vous emmène à la rencontre de quelques-uns des plus beaux points de vue de l'Ardenne méridionale (trois par commune). Plongez dans leur ambiance, leurs spécificités et leur cadre naturel. Le tout agrémenté de quelques anecdotes locales. Et pour admirer cette mosaïque de milieux sur le terrain, nous vous suggérons également une promenade passant à proximité de chacun de ces joyaux paysagers.



Cette brochure (gratuite) sera disponible dans les bureaux du Parc naturel et les points d'information touristiques du territoire.

# Quoi de 9 ?



## INITIATION À LA VANNERIE VIVANTE

► Au mois d'avril, les élèves de l'école de Oizy (Bièvre) ont retroussé leurs manches pour donner vie à un nouvel espace vert au cœur de leur village. Grâce au Parc naturel et accompagnés d'une professionnelle, ils ont découvert la vannerie vivante : un art ancien qui mêle savoir-faire, créativité et respect de l'environnement. Ensemble,



ils ont façonné une magnifique haie en osier qui servira à la fois de clôture naturelle et de refuge pour la biodiversité. Dans le même temps, une seconde haie tressée a vu le jour aux abords de la Maison du Parc naturel à Paliseul afin d'embellir le lieu et d'amener une touche végétale supplémentaire à ses espaces extérieurs.



## UN NOUVEL ÉLAN POUR LES INSTANCES DU PARC NATUREL !

► Le début d'année 2025 a marqué le renouveau de notre Organe d'administration et de notre Assemblée générale suite aux élections communales de fin 2024. De nouveaux membres, motivés et engagés, ont pris le relais pour poursuivre le développement du Parc naturel aux côtés de l'équipe. Ces instances sont composées d'élus des neuf communes ainsi que d'acteurs privés, unis autour d'un même objectif : faire vivre les projets du territoire avec ambition et cohérence. Découvrez vos représentants locaux au sein de l'Organe d'administration (OA) du Parc naturel ci-dessous !

### LES MEMBRES DU BUREAU DE L'OA :

- **Présidente** : Catherine Mathelin  
Bourgmestre d'Herbeumont
- **Vice-Président** : Thierry de Lannois  
Paysage & Saveurs |  
Arden'n'Evasion - **Ucimont**
- **Trésorier** : Maxime Léonet  
Échevin de **Daverdisse**
- **Secrétaire** : Vincent Massinon  
Échevin de **Gedinne**

### À LEURS CÔTÉS, 15 AUTRES MEMBRES COMPLÈTENT L'OA :

- Annick Mahin  
Échevine de **Wellin**
- Dominique Prignon  
Échevin de **Paliseul**
- Guillaume Baudoin  
Échevin de **Bertrix**
- Michael Modave  
Bourgmestre de **Bièvre**
- Pol de Wachter  
Échevin de **Bouillon**
- Romane Douny  
Échevine de **Vresse-sur-Semois**
- Christèle Allebroeck  
Centre YWCA Les Fauvettes -  
**Gedinne**
- Christelle Robert  
Centre culturel de **Bertrix**
- Constance De Lange  
La Source - **Bouillon**
- Gaëlle Dion  
ADL **Bertrix-Herbeumont-Paliseul**
- Marie Hardy  
Centre culturel de **Bièvre**
- Nicolas Lecuivre  
Fondation rurale de Wallonie
- Philippe Jacot  
Royal Syndicat d'Initiative  
de **Bouillon**
- Pierre Pirson  
Ferme des Crutins - **Sugny**
- Pierre Poncelet  
ADL **Bièvre-Vresse-sur-Semois**

### DÉLÉGUÉE À LA GESTION JOURNALIÈRE :

- Hélène Poncin, Directrice du Parc



Nous les remercions pour leur engagement au service de notre Parc naturel !

Organe d'administration



## CONTRIBUEZ À LA MÉMOIRE DU PATRIMOINE BIÈVROIS !

► Au détour d'une ruelle, sur une façade ancienne ou au gré de récits anciens peuvent se cacher des fragments précieux de notre identité collective. C'est pourquoi le Parc naturel part à la découverte du petit patrimoine et des traditions culturelles qui façonnent le caractère de Bièvre et de ses villages. Coutumes locales, histoires d'autrefois, chansons populaires, savoir-faire anciens... autant de traditions vivantes qui méritent d'être partagées et transmises. Mais le patrimoine s'incarne aussi dans des éléments matériels du quotidien : un lavoir ancien, une fontaine, un muret en pierres sèches, une girouette ou un vieux portail par exemple.



Vous connaissez l'un de ces témoins du passé ? Ou vous avez l'âme d'un explorateur et êtes prêt à parcourir les villages pour les dénicher ? **Contactez-nous au 0474/53 11 10 !** Vous nous aiderez à préserver et faire vivre ce patrimoine, parfois discret ou méconnu, mais essentiel à la mémoire de notre région.

Cette démarche de relevé, déjà réalisée à Paliseul, Bertrix et désormais Bièvre, se poursuivra par la suite dans d'autres communes du territoire.

Retrouvez toutes nos actualités sur  
**ardenne-meridionale.be**



Et si, cet été, vous deveniez vous-même producteur d'énergie pour faire vivre une séance de cinéma ? C'est le défi insolite que vous propose l'association *Au Tour du Cycle* en collaboration avec notre Parc naturel lors d'une série de projections extérieures... pas tout à fait comme les autres !

# Je pédale pour mon film : 2<sup>e</sup> édition

UNE TOURNÉE CINÉMATOGRAPHIQUE EN PLEIN AIR...  
ALIMENTÉE À LA FORCE DES MOLLETS !



Pour sa deuxième édition, le festival de cinéma itinérant *Je pédale pour mon film* revient avec six dates. Ici, pas de branchement, ni de groupes électrogènes, mais un public plein d'entrain qui alimente le projecteur et les enceintes en pédalant. Une expérience conviviale, festive et originale qui vous offrira une sélection de films, à la fois pétillante et engagée, aux quatre coins de l'Ardenne méridionale.

## À L'AFFICHE CETTE ANNÉE

Portée par la richesse des lieux hôtes, la programmation 2025 vous fera pédaler entre émotions, humour et réflexions. Du portrait vibrant à la poésie burlesque en passant par des œuvres humaines et engagées, vous voyagez au cœur de différents univers cinématographiques.

## BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE PROJECTION...

Chaque escale est conçue comme une véritable fête du vélo, de la nature et du cinéma. En ouverture de soirée, vous pourrez visiter des sites remplis de vie : atelier vélo, moulin à eau, bergerie familiale, écurie ou refuge gourmand. L'occasion idéale de découvrir les savoir-faire locaux et le quotidien de celles et ceux qui font vivre notre territoire, avant de vous laisser emporter par la magie du 7<sup>e</sup> art...

### 20 JUILLET | Moulin de VENCIMONT « Les Triplettes de Belleville »

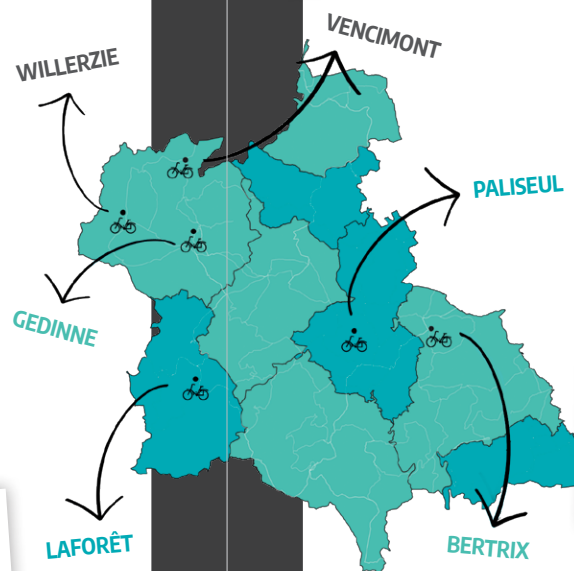
Cap sur le Moulin de Vencimont, un lieu inspirant où une équipe de passionnés a redonné vie au mécanisme d'antan. Nous vous y attendrons pour partager un moment joyeusement rétro avec « Les Triplettes de Belleville » de Sylvain Chomet. Cette petite pépite filmique, pleine de fantaisie, sera précédée d'une visite de la minoterie et de la boulangerie artisanale. Une soirée où histoire et créativité se répondront, du lieu-hôte à l'écran...

### 18 JUILLET | Camping de la Croix-Scaille à GEDINNE « Merckx »

La tournée débutera à la mi-juillet au Camping de la Croix-Scaille, nouveau foyer d'activités nature et vivant de l'association *Au Tour du Cycle*. Les participants pourront d'abord pousser la porte de l'atelier vélo, ouvert chaque samedi pour réparer montures et pédales. La soirée se poursuivra ensuite avec la projection de « Merckx », un documentaire iconique signé Christophe Hermans et Boris Tilquin, en hommage au plus grand champion cycliste belge.

### 1<sup>er</sup> AOÛT | Maison du Parc naturel à PALISEUL « Tandem »

Début août, nous vous donnons rendez-vous à domicile ! Installée dans une ancienne école, la Maison du Parc naturel est aujourd'hui le cœur pensant de multiples actions territoriales en faveur de la nature, de l'agriculture locale, des paysages, du patrimoine, du tourisme durable... Après un tour d'horizon de nos initiatives, place à la diffusion de « Tandem », une création inspirante signée François Legrand, Marc-Antoine Boyer et Ludovic Bolette. Au travers d'une échappée cycliste, ce film vous emmènera à la rencontre de producteurs et maraîchers belges en mettant en lumière les enjeux actuels de la production alimentaire.



### 2 AOÛT | La Bergerie d'ACREMONT « Vingt Dieux »

Plongez dans l'univers authentique de la Bergerie d'Acremont, nichée au cœur de la commune de Bertrix. Ici, on élève avec passion un cheptel de 250 brebis laitières belges, une race menacée, et on transforme leur lait en fromages, glaces, yaourts et autres douceurs artisanales. La visite des lieux se prolongera avec la découverte de « Vingt Dieux », un récit sensible autour de la jeunesse rurale, réalisé par Louise Courvoisier.

### 9 AOÛT | L'Épicerie du Serpolet à LAFORÊT « Jour de fête »

Le week-end suivant, c'est à Laforêt, l'un des plus beaux villages de Wallonie, que la tournée pose son vélo pour une escale pleine de charme et de bonne humeur. Dans l'ambiance chaleureuse de l'Épicerie du Serpolet - à la fois boutique et table gourmande -, savourez une assiette du terroir avant de vous régaler devant l'humour de « Jour de fête », la comédie intemporelle et décalée de Jacques Tati.

### 16 AOÛT Rando-Gîtes de WILLERZIE « Fils de débardeur »

Enfin, pour terminer en beauté, le dernier coup de pédale aura lieu aux Rando-Gîtes de Willerzie, un lieu hors du commun où l'on vit au rythme des chevaux, des bivouacs et des sentiers forestiers. Après une visite des écuries, l'écran s'animera avec « Fils de débardeur », un film poignant de Didier Nechelpu illustrant, avec émotion et sensibilité, ce savoir-faire ancestral en voie de disparition.

## DÉGUSTER, PÉDALER & VISIONNER

Pour chaque soirée, l'accueil du public commence dès 20 h dans une ambiance conviviale et décontractée. Visite des lieux, verre entre amis ou pause gustative... à vous de composer votre début de soirée selon votre envie.

À la tombée de la nuit, vers 22h, l'écran s'illuminera et les images prendront vie sous les étoiles. Pendant la projection, vous pourrez contribuer au mouvement en faisant tourner la machine, tour à tour avec les autres spectateurs. Pas besoin d'efforts intenses, juste un brin d'énergie et quelques coups de pédale suffiront à maintenir le film en marche.

## UNE TOURNÉE QUI A DU SOUFFLE... ET DU SENS !

La volonté de ce festival n'est pas simplement de proposer du cinéma en plein air, mais une expérience à part entière. Des soirées pour consommer autrement, se reconnecter à l'ambiance collective et goûter à la joie simple de partager un moment ensemble. Cette initiative s'ancre aussi pleinement dans une démarche de valorisation du territoire, de ses acteurs et de ses paysages.

Alors cet été, laissez-vous emporter par l'énergie du vélo, les saveurs du terroir ou le plaisir du cinéma et redécouvrez autrement la richesse humaine et naturelle de l'Ardenne méridionale. Une parenthèse cinématographique estivale à vivre entre amis ou en famille...



## Informations et réservations

Le nombre de places étant limité, pensez à réserver votre soirée ! La participation est basée sur un montant libre et conscient : chacun contribue selon ses moyens et ses envies, avec un prix conseillé de 5 € par personne. Les réservations, tant pour la projection que pour le repas, se font via le QR code ci-joint ou par téléphone au 0475/38 58 90.



Les cours d'eau qui serpentent à travers nos forêts et vallées abritent une richesse naturelle précieuse. Toutefois, ces milieux sont souvent morcelés par des ouvrages artificiels qui perturbent l'écoulement de l'eau et la libre circulation des espèces aquatiques. Lever ces barrières via des interventions ciblées a dès lors toute son importance.



NATURE

WELLIN

## SUPPRIMER LES OBSTACLES dans les rivières : un geste concret pour la biodiversité

En Belgique, on recense des milliers d'obstacles (buses, seuils, petits barrages...) qui entravent le déplacement des poissons, leurs cycles de reproduction, leur accès à la nourriture et à leurs zones de refuge. Cette fragmentation des cours d'eau touche directement des populations comme les truites, les chabots ou encore les lamproies.

### REDONNER VIE AUX COURS D'EAU

Enlever un obstacle sur un cours d'eau suscite parfois des réticences, car cette opération peut être perçue comme une atteinte au patrimoine. Pourtant, elle vise avant tout à restaurer une fonctionnalité naturelle essentielle : la continuité écologique. Une rivière connectée permet aux poissons de remonter le courant pour frayer, aux sédiments de circuler et aux habitats de se diversifier. Ces démarches améliorent aussi la qualité de l'eau, limitent l'érosion et rendent le milieu plus résilient face aux sécheresses ou aux crues liées au changement climatique.



### INTERVENTION SUR LE RUISSEAU DE WÉRY

Situé dans le bassin de la Lesse, sur la commune de Wellin, le ruisseau de Wéry est un petit ruisseau forestier classé en zone Natura 2000. Il se distingue par une qualité environnementale remarquable : aucun rejet domestique, pas de pollution agricole, ni d'aménagement lourd. Deux buses en béton, installées sous un chemin forestier, viennent toutefois perturber cet équilibre. Bien qu'utiles au passage du charroi forestier, ces structures font barrière et empêchent les poissons, notamment les salmonidés, d'accéder à des zones de reproduction en amont.

Face à cette situation, l'équipe du Parc a réalisé des travaux pour libérer un premier obstacle et le remplacer par un ouvrage dit « hydrauliquement transparent ». Il s'agit d'une dalle préfabriquée reposant sur des culées en mégablocs, permettant à la fois le passage du charroi forestier et celui des poissons. Les berges ont ensuite été stabilisées par de l'enrochement et le lit naturel du ruisseau a été reconstitué.

Ce projet est financé et coordonné par le Parc naturel et la Commune de Wellin (via une fiche BiodiverCité notamment). Pour atteindre le budget

nécessaire aux travaux, un soutien complémentaire a également été sollicité auprès du programme européen *Open Rivers*, dédié à la restauration des rivières. À nos côtés, le Contrat de rivière Lesse assurera le suivi de l'opération à travers des observations de terrain et des pêches électriques. Ces mesures permettront d'évaluer le retour des espèces et l'évolution des habitats.

La suppression du second obstacle est d'ores et déjà envisagée pour 2026, sous réserve des financements disponibles.

### UN MODÈLE POUR DEMAIN

Issu d'une belle concertation entre la Commune, le DNF, le Contrat de rivière Lesse et le Parc naturel, ce projet pilote permettra de rétablir plus de cinq kilomètres de continuité écologique dans cette zone.

Une opération concrète et reproductible qui démontre la possibilité de concilier exploitation forestière, intérêt public et restauration de la nature. Chaque obstacle levé ouvre la voie à des rivières plus vivantes, plus résilientes et plus accueillantes pour la biodiversité.



## Observer pour préserver : DEVEZ-VOUS VEILLEUR DU PAYSAGE !

Vous aimez sillonner l'Ardenne méridionale, ses forêts, ses sentiers campagnards et ses villages ? Vous avez un œil attentif aux changements qui transforment nos paysages au fil du temps ? Et si vous mettiez ces sensibilités au service du territoire en rejoignant les *Veilleurs du Paysage* ?

Nos paysages évoluent : parfois lentement au gré des usages, parfois brutalement sous l'effet du changement climatique, de l'érosion des sols ou du recul de la biodiversité. Ces transformations nous concernent tous... Les documenter dans le temps, c'est mieux comprendre notre territoire pour mieux le protéger.

### UN OUTIL DE SUIVI INNOVANT

Le Parc naturel met actuellement en place un observatoire photographique du paysage (OPP). Ce dispositif à la fois scientifique, pédagogique et participatif se basera sur des séquences de photos prises à intervalles réguliers. Cela, toujours depuis les mêmes points de vue et selon des paramètres précis (angle, cadrage, focale...).

Réalisés année après année, ces clichés permettront de suivre les évolutions du paysage : progression

ou recul des zones boisées, modification des espaces agricoles ou naturels, urbanisation, sécheresses... une série d'indicateurs précieux des mutations du territoire.

Dans un premier temps, les prises de vue seront assurées par un photographe professionnel. Ensuite, le relais sera confié aux *Veilleurs du Paysage*, un groupe de citoyens mobilisés pour pérenniser l'observatoire dans le temps.

### FORMATIONS, SORTIES DE TERRAIN ET ANALYSE

Vous êtes photographe amateur ou simplement passionné par la nature et l'image ? Devenez membre du groupe ! Votre mission ? Réaliser des photos périodiques de paysages emblématiques du territoire afin de constituer un témoignage visuel de leur évolution.

Des séances d'information sur le projet auront lieu le 7 octobre à Bertrix et le 15 octobre à Gedinne.



Dès l'automne 2025, les volontaires seront invités à suivre une formation à la photographie, alliant théorie et technique, en compagnie de Martin Dellicour (professionnel). Les *Veilleurs du Paysage* pourront également participer à des sorties de terrain et animations conviviales afin d'apprendre à lire le paysage autrement, affiner leur regard et partager des expériences sur le sujet.

### Intéressé ?

Envoyez-nous un court descriptif présentant votre intérêt pour le sujet et votre matériel photo à l'adresse suivante : [tanguy.vangansbek@ardenne-meridionale.be](mailto:tanguy.vangansbek@ardenne-meridionale.be)

### UN PROJET À L'ÉCHELLE TRANSFRONTALIÈRE

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet *Horizon Climatic*, issu du programme européen Interreg Grande Région qui réunit des acteurs belges, français, luxembourgeois et allemands.

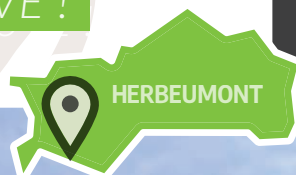
Les photographies réalisées en Ardenne méridionale seront dès lors intégrées à une plateforme partagée en ligne qui regroupera les images provenant des huit autres observatoires des territoires partenaires. Un comité de suivi se chargera d'analyser régulièrement les séries de clichés pour en tirer des enseignements concrets sur l'évolution des milieux et l'impact du climat sur les paysages.



Laissez-vous emporter par une escapade qui éveillera tous vos sens... Le Sentier des Songes se réinvente pour devenir accessible aux personnes à besoins spécifiques et proposer une expérience enrichie aux familles. Une invitation à explorer, rêver, écouter et ressentir la nature à votre rythme.

# Le Sentier des Songes

FAIT PEAU NEUVE !



HERBEUMONT

Le réaménagement du Sentier des Songes s'inscrit dans le cadre du projet Natur'Accessible, une initiative développée en partenariat avec la Fédération des Parcs naturels de Wallonie. L'objectif premier ? Ouvrir les portes de la nature à tous les publics. Cette démarche se concrétise par la création de circuits inclusifs et adaptés dans chaque Parc naturel. En Ardenne méridionale et plus précisément ici à Herbeumont, les bénéficiaires visés par le parcours sont les personnes à mobilité réduite, malentendantes et sourdes ainsi que les personnes ayant des difficultés de compréhension. Le public familial pourra également profiter de cette belle balade.

## UNE IMMERSION SENSORIELLE ENTRE EAU ET FORÊT

À deux pas de la plage de l'Antrogne et à proximité directe du village d'Herbeumont, où l'on trouve restaurants et aires de pique-nique, cette promenade de 2 km aller-retour se déploie dans un cadre naturel d'exception. Nichée entre forêt ardennaise et méandres de la Semois, le parcours et ses nouvelles installations vous offriront toutes les conditions pour une sortie agréable, conviviale et ressourçante.

Au fil du chemin, cinq modules thématiques vont venir ponctuer le sentier et inciteront petits et grands à plonger dans la faune locale :

- 1 **les oiseaux des forêts ardennaises**, parmi lesquels la sitelle torchepot, la chouette hulotte, le pic noir, le milan royal et la cigogne noire ;
- 2 **la faune aquatique** avec en vedette, la truite ;
- 3 **les animaux forestiers** comme le renard, le cerf, le sanglier ou encore le blaireau ;
- 4 **les insectes** aquatiques et sylvicoles : libellule, bousier et papillon ;
- 5 **le martin-pêcheur et le castor**, figures emblématiques de nos cours d'eau ardennais.

Chaque module prendra vie grâce à des installations originales. On y aperçoit notamment des silhouettes animales fondues dans la végétation, signées Mathieu Gillet et LD Métal. Non loin, ce sont les sculptures en matériaux recyclés de l'artiste Massimo Mohy qui attireront votre regard. Vous ne pourrez d'ailleurs pas manquer la magnifique libellule en bordure de chemin. Un combiné d'éléments artistiques qui viendra soigneusement s'intégrer au lieu pour respecter l'équilibre du paysage, tout en éveillant l'imaginaire. ►

## DES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS

Cette mise en scène créative sera accompagnée de panneaux pédagogiques en 3D. Pensés pour être accessibles à tous, ces supports seront rédigés en langage facile à lire et à comprendre favorisant une découverte autonome, ludique et inclusive.

Plusieurs bancs ont également été installés pour permettre aux promeneurs de faire une pause dans cette



atmosphère paisible, rythmée par les chants d'oiseaux et les murmures de la Semois. Quant au revêtement, il sera prochainement aplani afin d'améliorer la praticabilité du sentier, déjà peu pentu.

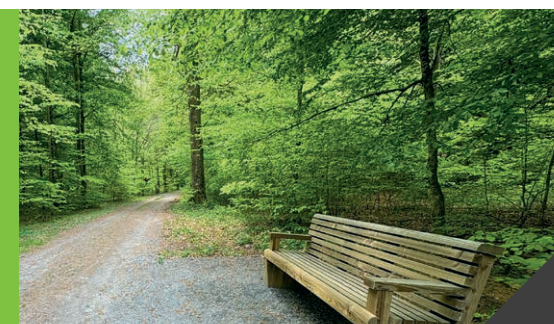
Nous vous donnons rendez-vous à la fin de l'été pour découvrir l'ensemble des aménagements.

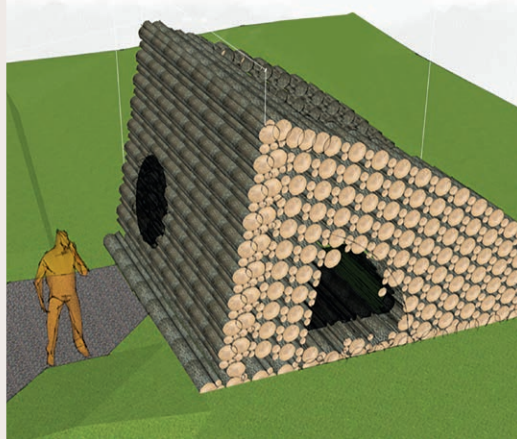
## L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS, UNE ATTENTION GRANDISSANTE DANS LES PROJETS

Le Sentier des Songes s'insère dans une dynamique plus large en faveur de l'accessibilité à l'échelle du Parc naturel. Onze sentiers sont déjà accessibles en Becasine sur les communes de Wellin, Bouillon et Gedinne. Un circuit vélo fait actuellement l'objet d'un audit en vue d'une potentielle labellisation et un second projet de sentier pédestre adapté est au programme. Autant de manières de découvrir l'Ardenne méridionale autrement, dans le respect de toutes et tous.

Avis aux professionnels du tourisme !

L'accessibilité des personnes à besoins spécifiques vous intéresse ? L'Afterwork du Tourisme du 16 septembre 2025 à Herbeumont y sera consacré. Venez échanger sur les bonnes pratiques, les aménagements possibles et les attentes des visiteurs. Plus d'informations au 0477/27 24 19 ou via [carole.payen@ardenne-meridionale.be](mailto:carole.payen@ardenne-meridionale.be)





LES ACTUALITÉS DU



## Parc national Vallée de la Semois

**Des parcours pédagogiques variés et inspirants vont bientôt voir le jour aux quatre coins de la vallée de la Semois. Pour en découvrir un avant-goût, cap sur la Réserve naturelle de Bohan-Membre (Vresse-sur-Semois) et le Bois du Defoy (Paliseul) où les premiers sentiers prennent forme...**

Transmettre, sensibiliser et donner envie de mieux comprendre le territoire est une mission essentielle du Parc national de la Vallée de la Semois. En plus du travail déjà mené avec plusieurs écoles primaires, les équipes sont en train de développer une série de balades didactiques thématiques. Deux d'entre elles sont en cours de travaux et d'installation sur des communes du Parc naturel de l'Ardenne méridionale.

### DANS LA PEAU D'UN BLAIREAU

Situé au cœur du Bois du Defoy à Carlsbourg (Paliseul), le parcours « Dans la peau d'un blaireau » vient remplacer un ancien sentier conçu il y a près de 30 ans par des écoles de la commune, devenu vétuste. Ce nouvel aménagement invitera les visiteurs à se mettre littéralement à la place de l'animal. Imaginé comme un cheminement original, immersif et ludique, tout en étant accessible aux

personnes à besoins spécifiques, il permettra de tester différentes expériences sensorielles.

Fin du mois de mai, les anciennes passerelles et caillebotis du sentier ont laissé place à de nouvelles installations. Par la suite, des cabanes didactiques inspirées des loges du terrier du blaireau viendront s'intégrer au décor. L'inauguration officielle est prévue pour le printemps 2026... encore un peu de patience !

### DE L'ART AU SAUTOU

Au cœur de la Réserve naturelle de Bohan-Membre à Vresse-sur-Semois, c'est la très jolie balade du Sautou qui s'apprête à prendre une toute nouvelle dimension.

Cet été, des structures artistiques en bois, légères et intégrées au paysage, viendront ponctuer le sentier, grâce au savoir-faire des sculpteurs Xavier et Thibaut Rijs. Ces derniers donneront une seconde vie aux arbres morts présents sur place, en les transformant en œuvres évoquant les grandes étapes de leur cycle de vie. Entre-temps et pour rendre la promenade encore plus agréable et sécurisée, des passerelles ainsi que des mains courantes ont déjà été installées aux endroits les plus escarpés.

Une balade  
entre art, forêt et  
poésie... à découvrir  
dès l'automne  
2025 !

**Quand la Semois se découvre pas à pas :  
huit sentiers didactiques en projet**



## Réguler les populations de rats laveurs pour protéger l'environnement

**Le raton laveur est arrivé « accidentellement » sur notre territoire dans les années 80. Classé « espèce exotique envahissante préoccupante » par l'Union européenne, il est aujourd'hui bien installé en Wallonie. Le Parc national de la Vallée de la Semois mène une série d'actions pour limiter sa population sur notre territoire et ainsi préserver nos écosystèmes.**

Avec sa bouille mignonne et son caractère peu farouche, le raton laveur bénéficie souvent d'un certain capital sympathie. Toutefois, en Wallonie, il fait partie des espèces exotiques envahissantes (EEE) dont la prolifération cause de sérieux problèmes environnementaux, sanitaires et socio-économiques.

### UN OPPORTUNISTE SANS PRÉDATEUR

Originaire d'Amérique du Nord, le raton laveur s'est retrouvé dans nos campagnes via l'Allemagne et la France. Contrairement à ce qu'il connaît dans son écosystème d'origine, où il est confronté à de nombreux prédateurs et à des hivers rudes, le raton laveur a trouvé en Wallonie un véritable pays de cocagne : aucun rival naturel, des périodes hivernales assez douces et une nourriture abondante. La population s'y est alors rapidement développée.

« Ramasseur-cueilleur » au départ, le raton laveur chasse aussi diverses proies, dont des espèces déjà menacées chez nous. Parmi celles-ci, on peut citer les grenouilles vertes, les crapauds calamites, à ventre jaune ou accoucheurs, les œufs et poussins de cigognes noires, d'hirondelles de rivage et de faucons pèlerins ainsi que les mulettes épaisses, écrevisses indigènes et chauves-souris. En plus de fragiliser davantage ces espèces sensibles, l'explosion des populations de rats laveurs impacte aussi nos prédateurs indigènes (renards, blaireaux, martres, chats sauvages, fouines ou putois) qui convoitent les mêmes proies et sites de reproduction.

Au-delà de ces premiers motifs d'inquiétude, il faut également signaler le risque sanitaire que le raton laveur présente pour l'homme, puisqu'il est vecteur de maladies graves comme la baylisascariose (vers parasites), dont on a récemment découvert quelques animaux porteurs sur le territoire. Enfin, le raton laveur pille volontiers jardins et poulaillers et n'hésite pas à rentrer dans les maisons pour vider les armoires de leurs denrées alimentaires.

### UNE ACTION DE PIÉGEAGE D'AMPLEUR

Pour limiter ces nombreux risques, il est indispensable de réduire la population de rats laveurs de manière drastique, voire de les éradiquer dans les zones les plus sensibles. La seule manière efficace et économiquement envisageable pour y parvenir consiste à piéger l'animal et à le détruire en respectant le cadre strict défini par la réglementation wallonne. Le Parc national collabore dès lors avec le DNF local et le service de piégeage de la Région wallonne pour coordonner une action de grande ampleur sur son territoire. À cette fin, 300 pièges ont été fournis par le Parc national aux partenaires précités. Et les premiers résultats sont parlants ! En seulement 3 à 4 jours de piégeage intensif, 375 individus ont été capturés.

Pour compléter cette opération, des mesures de protection ciblées sont également prévues. À ce titre, des moyens de prévention accrus seront mis à disposition du DNF local pour empêcher la prédation du raton sur les espèces d'oiseaux d'intérêt, comme la cigogne noire ou la chouette hulotte.



### Ne lui donnez pas de raison de venir chez vous !

- Ne nourrissez pas le raton laveur et ne laissez pas de nourriture accessible.
- Bloquez l'accès à vos nicheris et zones de nourrissage pour les oiseaux avec des manchons en plastique.
- Coupez les branches qui surplombent votre toit et colmatez les accès pour éviter les intrusions dans votre grenier.
- Limitez le risque sanitaire, en refermant les bacs à sable la nuit et ne touchez surtout pas l'animal vivant ou mort.

Si vous subissez des nuisances, un piégeur professionnel ou un chasseur peut vous débarrasser du raton laveur (contacts via le QR code ci-dessous). Notez également que relâcher un raton laveur dans la nature constitue une infraction à la réglementation sur les EEE.



Plus  
d'informa-  
tions



## LES PRAIRIES PERMANENTES EXTENSIVES...

### un patrimoine vivant à préserver

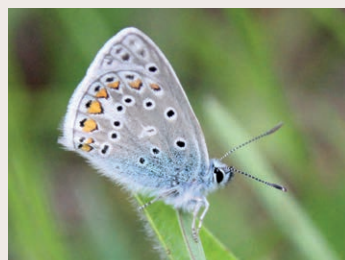
Les prairies permanentes sont des surfaces laissées en herbe depuis plusieurs années – plus de cinq ans généralement – sans avoir été labourées, ni réensemencées. Utilisées pour la fauche ou le pâturage, elles se distinguent des prairies temporaires par leur stabilité et leur mode de gestion qui leur permettent de conserver une bonne structure du sol.

Parmi ces prairies permanentes, on retrouve celles dites extensives. Plutôt que d'optimiser la production de fourrage, ces dernières sont gérées de manière à préserver leur biodiversité et leur richesse naturelle. Sans engrais, ni pesticides, elles privilégient une fauche tardive (après le 15 juin) ou un pâturage peu intensif.

#### DES ÉCRINS VERDOYANTS ET FOISSONNANTS

Composées d'un mélange naturel de graminées, légumineuses et plantes à fleurs, les prairies extensives sont reconnues pour leur diversité végétale. Cette profusion botanique en fait un refuge privilégié pour de nombreux insectes, oiseaux et petits mammifères. Les abeilles, papillons ou criquets y trouvent d'ailleurs un environnement propice pour s'y nourrir et s'y reproduire. De leur côté,

le bruant jaune et le tarier des prés, deux oiseaux emblématiques des milieux prairiaux, profitent des haies et arbres en bordure pour y nicher. Mais les prairies extensives ne se limitent pas à leur rôle d'habitat, elles rendent également de précieux services en participant à limiter l'érosion des sols et le ruissellement des eaux ainsi qu'en stockant du carbone.



Qui plus est, ces prairies sont régulièrement ponctuées d'habitats complémentaires, comme les mares et les zones humides, qui accueillent, elles aussi, une biodiversité remarquable (grenouille verte, triton crêté, criquet ensanglanté, plantes aquatiques ou hygrophiles...). Ensemble, ces milieux forment un réseau naturel vivant et résilient qui renforce la vitalité de nos espaces ruraux.

Du point de vue paysager, la diversité floristique des prairies extensives

et leurs couleurs changeantes au fil des saisons – du vert tendre du printemps aux teintes dorées de l'été – ont également tout leur intérêt. En contraste avec les forêts ou les zones agricoles plus intensives, elles dévoilent des panoramas variés et apaisants.

#### UN ÉCOSYSTÈME SOUS TENSION

Fragiles et précieuses, les prairies extensives sont aujourd'hui menacées par le dérèglement climatique, la pression foncière, l'évolution des pratiques agricoles et la disparition progressive des haies, mares ou bosquets qui les accompagnent.

Pour les protéger, il est essentiel de soutenir des actions de conservation ou de restauration concrètes et de valoriser le travail des agriculteurs qui perpétuent un pâturage extensif raisonné (moins rentable, mais plus durable). En conservant ces pratiques, nous sauvegardons un savoir-faire qui allie production et préservation, soutient la biodiversité et contribue à un équilibre entre nature, agriculture et territoire.



Nos campagnes abritent une multitude de paysages naturels, au sein desquels les prairies permanentes et les prairies extensives occupent une place discrète, mais essentielle. Souvent perçues comme de simples terres agricoles, elles constituent en réalité des écosystèmes complexes et contribuent pleinement à l'identité de notre territoire.

NATURE



## Les p'tits explorateurs du Parc

la fiche dédiée aux enfants!

n°7

## les cours d'eau

Durant l'été, tu t'es peut-être déjà baigné dans une rivière près de chez toi. Connais-tu son nom ? Sais-tu d'où vient l'eau et où elle s'en va ? Dans cette fiche, on t'emmène à la découverte de nos cours d'eau.

Notre territoire est traversé par de nombreux ruisseaux et rivières. Au total, ils parcourent plus de 1 500 kilomètres sur les neuf communes... Impressionnant, non ? Parmi tous ces cours d'eau, on retrouve trois grandes rivières :

- la **Semois** qui passe par plusieurs communes : Vresse-sur-Semois, Bouillon, Herbeumont et Bertrix ;
- la **Lesse** qui se faufile du côté de Wellin, Daverdisse et Paliseul ;
- la **Houille** qui coule sur la commune de Gedinne.

Un peu de vocabulaire...

Sais-tu faire la différence entre une rivière et un ruisseau ?

La **rivière** est large et profonde. Elle peut parcourir des dizaines de kilomètres avant de rejoindre une autre rivière ou un fleuve.

Le **ruisseau**, lui, est plus petit. Il coule souvent dans les prairies ou les forêts et finit par se jeter dans une rivière.

Quand un petit cours d'eau rejoint un plus grand, on dit qu'il est son **affluent**. Un ruisseau peut donc être un affluent d'une rivière et une rivière peut être un affluent d'un fleuve. L'endroit où deux cours d'eau se rejoignent s'appelle la **confluence**.

Mais d'où vient l'eau au départ ? Tout commence à la **source**. C'est à cet endroit que l'eau sort de la terre. Ensuite, elle s'écoule lentement. Petit à petit, elle forme un ruisseau qui se transforme en rivière.

Puis, elle poursuit son chemin jusqu'à un fleuve ou un grand lac.

Prenons un exemple afin que tu comprennes bien. Sur la carte, repère le **ruisseau de Wéry** dans la commune de Wellin. Il prend sa **source** au cœur de la forêt et descend ensuite rejoindre la Lesse. Ce ruisseau est donc un affluent de la Lesse. À son tour, la Lesse continue sa route et finit par rejoindre la Meuse qui est un fleuve.

Pour indiquer le sens dans lequel l'eau coule, on parle de l'amont et de l'aval. Imagine un ruisseau qui descend à travers les arbres :

**l'amont**, c'est la forêt et **l'aval**, c'est l'endroit où l'eau arrive plus bas.

Quand une rivière avance de l'amont vers l'aval, elle ne va pas toujours tout droit. Parfois, elle fait de grandes courbes, un peu comme des zigzags : ce sont les **méandres**. C'est un peu comme un serpent qui se glisse entre les collines et les arbres ! Chez nous, la reine des méandres, c'est la **Semois**. Elle dessine de magnifiques boucles qui offrent des paysages vraiment spectaculaires !



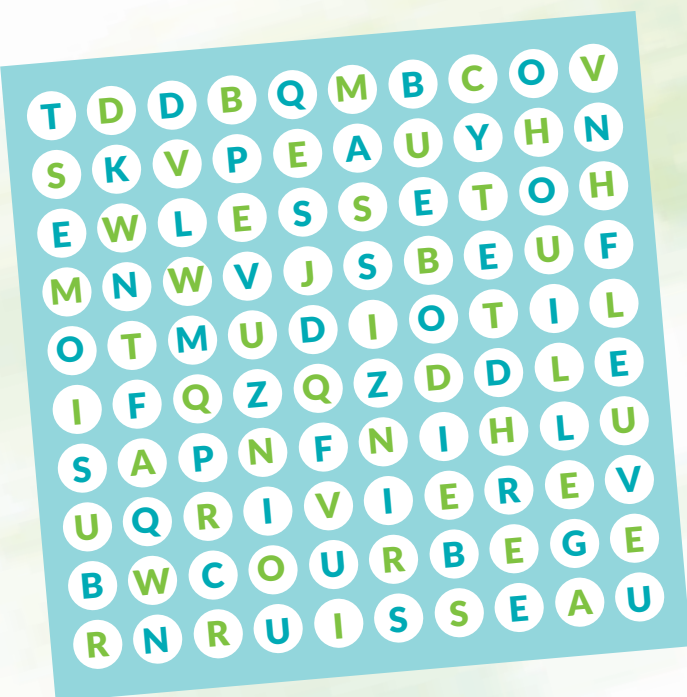
Page détachable!

# Le coin jeux

## Mots mêlés

Essaye de retrouver les mots suivants dans la grille :

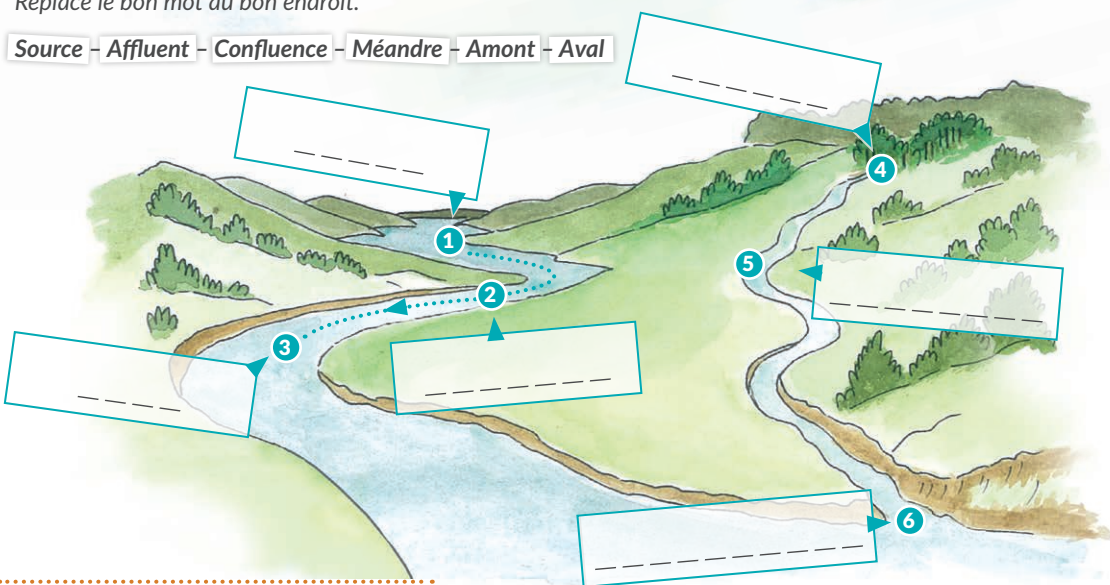
Eau - Semois - Houille - Lesse  
Rivière - Ruisseau - Courbe - Fleuve



## À toi de placer !

Replace le bon mot au bon endroit.

Source - Affluent - Confluence - Méandre - Amont - Aval



## Vrai ou faux ?

Lis chaque phrase et coche si celle-ci est

✓ vraie ou ✗ fausse.

1. Une rivière est plus petite qu'un ruisseau.

2. La Semois passe par Bouillon et Herbeumont.

3. La confluence, c'est l'endroit où l'eau sort de la terre.

4. L'eau coule de l'amont vers l'aval.

5. La Lesse se jette dans la Meuse.

6. Les méandres, ce sont les courbes de la rivière.

Solutions : À toi de placer : 1 > Amont, 2 > Méandre, 3 > Aval, 4 > Source, 5 > Affluent, 6 > Confluence  
Vrai ou faux : 1 > Faux, 2 > Vrai, 3 > Faux, 4 > Vrai, 5 > Vrai, 6 > Vrai

# « Faire la peau aux chênes » : L'ARTISANAT DU TANIN

Autrefois, dans les forêts feuillues de l'Ardenne méridionale, le chêne n'était pas seulement exploité pour du bois de chauffage. Il était aussi au cœur d'un artisanat ancestral, aujourd'hui disparu, mais encore vivant dans les mémoires : le tannage.

Le tanin extrait de l'écorce de chêne servait à transformer les peaux brutes en cuir souple, résistant et imputrescible. Un procédé lent et entièrement naturel qui a longtemps alimenté une économie forestière locale, articulée autour des tanneries.

## UN SAVOIR-FAIRE ENRACINÉ DANS LES FORÊTS

Les bûcherons procédaient à l'écorçage au printemps, à l'aide d'une serpe ou d'un écorçoir. Ce travail était physique, minutieux et rythmé par les conditions météorologiques. En effet, le pelage ne se faisait que lorsque le temps était favorable au réveil de la sève. Les anciens racontaient d'ailleurs que si l'arbre ne « se plaignait » pas, l'écorce ne s'arrachait pas.

L'écorçage se pratiquait selon des cycles de 20 à 25 ans dans les mêmes taillis. Hommes, femmes et enfants prenaient part à cette activité. Les plus jeunes battaient au maillet les petites branches (cayebotes), pendant que les adultes travaillaient les troncs. Les morceaux restés à la base (crétions) et les fines languettes extraites au début étaient eux aussi récupérés.



L'ensemble était mis à sécher sur des plans inclinés appelés rôtes, puis classé en *djônes* (petits fagots) ou en fagots plus imposants destinés aux tanneries. Un stère de bois pouvait fournir 45 à 60 kg d'écorce. Le travail était exigeant, mais permettait de prolonger la saison forestière après les coupes d'hiver. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un bûcheron expérimenté pouvait écorcer trois bottes par jour et espérer gagner 7,50 francs.

## LE CUIR, FRUIT D'UN LONG TRAVAIL

Une fois séchée, l'écorce était utilisée pour produire un tanin végétal. Cet artisanat prenait vie au bord des rivières, là où tournaient les moulins à tan. Ces derniers broyaient l'écorce en fins fragments qui étaient ensuite infusés dans de l'eau chaude pour en extraire les tanins. Une fois nettoyées et préparées, les peaux étaient plongées dans un bain de chaux, puis empilées avec soin en couches successives, séparées par du tanin. Elles y restaient jusqu'à deux ans avant de devenir un cuir flexible et durable. On estime qu'il fallait en moyenne 2,5 tonnes d'écorces pour traiter une seule fournée de peaux...

## MÉMOIRE D'UN MÉTIER DISPARU

En 1841, on comptait encore 95 tanneries en province de Luxembourg. Mais la concurrence étrangère, puis l'arrivée des tanins chimiques ont signé leur déclin. La Seconde Guerre mondiale emporta les dernières. Pourtant, ce métier vit encore dans les récits des anciens, les témoignages et les appellations. C'est le cas notamment à Bouillon, Paliseul et Gedinne où subsistent encore des noms de rues ou de salle évoquant les anciennes tanneries.

Source : « Bûcherons, sabotiers et cie » - L. Gloire et J. Fontaine, 2015.



**Parc naturel  
DE L'ARDENNE  
MÉRIDIONALE**

## AGENDA

**16/07/25**

► Formation en phytolicense  
pour les agriculteurs | Bièvre

**Du 18/07 au 16/08/25**

► Festival de cinéma itinérant  
« Je pédale pour mon film » | Pages 4 et 5

**16/09/25**

► Afterwork du Tourisme | Herbeumont

**Du 23/09 au 16/12/25**

► Cours de perfectionnement en  
néerlandais pour les professionnels  
du secteur touristique | Wellin

**24/09/25**

► Conférence « Nos paysages  
forestiers face aux changements  
climatiques » | Paliseul

**02/12/25**

► Déjeunons Tourisme | Bouillon  
► Diffusion du film  
« Sur la piste du lynx » | Bertrix

**Tout au long de l'année**

► Les balades guidées du Parc  
national | Retrouvez les dates sur  
[www.semois-parcnational.be/agenda](http://www.semois-parcnational.be/agenda)

## MARCHÉS DU TERROIR

**Gedinne**

► Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois  
d'avril à novembre | 9h - 12h

**Orgeo**

► Ferme du Bijou  
Chaque samedi | 15h - 18h30

**Paliseul**

► 1<sup>er</sup> vendredi du mois  
(sauf janvier) | 17h - 20h

**Vresse-sur-Semois**

► 3<sup>e</sup> vendredi du mois  
d'avril à octobre | 17h - 20h

**Herbeumont**

► Dimanche 13 juillet | Dès 7h

Posons  
une **empreinte**  
nouvelle !

Suivez-nous  
sur Facebook et sur  
[ardenne-meridionale.be  
/agenda](http://ardenne-meridionale.be/agenda)

pour être tenu au  
courant des  
événements.



## Suivez-nous !

► [www.ardenne-meridionale.be](http://www.ardenne-meridionale.be)

► [@ardenne-meridionale](https://www.facebook.com/ardenne-meridionale)

► [@ardenne-meridionale](https://www.instagram.com/ardenne-meridionale)

**Éditeur responsable :**

Parc naturel de  
l'Ardenne méridionale  
Rue de la Station 1c  
6850 Paliseul  
061/46 03 44

**Mise en page :**

Mathieu Gillet

**Crédits photos :**

G. Deschamps, J.-B. Tonnelle,  
Mark'ad, Matélé, M. Gillet,  
PNAM, PNVS, Province de  
Liège-Musée de la Vie  
wallonne (P.André),  
S. Boudou, T. Gridlet

**Illustrations pages 13-14 :**

Louise Delecluse

**Tirage :**

Journal tiré à 21 800  
exemplaires distribués  
gratuitement sur les 9  
communes du territoire

**Impression :**

Reka  
Sur papier 100 % recyclé  
avec encre végétale



Cofinancé par  
l'Union européenne

